

Zeitschrift: L'Afrique explorée et civilisée
Band: 14 (1893)
Heft: 10

Artikel: Savorgnan de Brazza dans la Sangha : (d'après le journal Le Temps)
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-134608>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

aux environs du boma ennemi. Laissant M. Detiège à la garde du poste, je me mis bientôt moi-même en route pour appuyer le mouvement de M. Doquier, mais ce dernier avait été de l'avant et était assez près de la position ennemie lorsqu'il dirigea contre celle-ci une fusillade très vive, mais de courte durée. Le boma était dégarni et ceux qui étaient restés pour le défendre furent pris d'une telle panique en présence de l'attaque inopinée de nos gens, qu'ils sortaient par une porte du boma, tandis que Doquier et les siens pénétraient par la porte opposée. Pendant que Doquier livrait son assaut, je m'étais rapproché avec la réserve, mais il ne fut pas nécessaire de la faire entrer en ligne ; l'ennemi était en déroute et la faiblesse de notre effectif ne nous permettait pas de songer à la poursuite. Nous étions maîtres de la position, c'était là l'essentiel. Laissant M. Doquier dans la place, je rentrai à Albertville pour lui envoyer tout le personnel disponible avec des haches et des houes, afin de détruire de fond en comble le repaire des brigands qui nous avaient nargués et inquiétés pendant quatre longs mois. Quand Doquier rentra au poste, vers 4 heures de l'après-midi, malgré une forte pluie, le vaste boma flambait de toutes parts et ainsi s'évanouissaient en fumée, les rêves homicides de ceux qui s'étaient trop prématurément partagé nos dépouilles.

Le capitaine Jacques fait suivre son rapport de quelques lignes, annonçant qu'au commencement de février il négociait la paix avec le chef Roumaliza, d'Oudjidji, et espérait la dicter à des conditions avantageuses pour les Européens et des indigènes. La population d'Oudjidji, l'illustre cité des croyants et des riches, était, du reste, en guerre contre les Ouatongoués, qui la décimaient. ¹

SAVORGNAN DE BRAZZA DANS LA SANGHA

(D'APRÈS LE JOURNAL LE *Temps*)

Dans son numéro du 27 août dernier, le *Temps* a publié, d'après les relations de voyage de MM. Mizon et Maistre et sur le rapport de Savorgnan de Brazza, un très intéressant article concernant l'organisation politique et sociale des grands États du Soudan central. En ce moment où l'attention est attirée vers l'Adamaoua, le Baghirmi et les territoires

¹ A la dernière heure, l'*Indépendance belge* nous apporte une nouvelle très grave : les fonctionnaires allemands et anglais au Nyassaland auraient laissé passer impunément une caravane arabe transportant 470 kilog. de poudre destinée aux esclavagistes du Tanganyika. Nous reviendrons sur cette violation de l'Acte de Bruxelles.

au nord du Congo français, nos lecteurs nous sauront gré de leur en donner au moins un résumé.

On sait que les sultans musulmans de l'Adamaoua et du Baghirmi tentent de développer leurs royaumes dans la direction du bassin du Congo et soumettent à leur autorité les populations indigènes et fétichistes qui les avoisinent. On sait également que cette expansion s'effectue progressivement avec une méthode tout à fait remarquable. Enfin, on constate que ces chefs musulmans, recherchant avant tout des résultats économiques, se contentent d'établir sur les populations conquises un simple protectorat politique. Leurs agents sont à la fois des résidents et des consuls, ayant la double mission de protéger les sujets foulanis ou baghirmiens, et de contrôler, de haut, l'administration des chefs indigènes.

Naturellement, quand, en poursuivant son exploration de la Sangha, le commissaire général du Congo français, M. de Brazza, se trouva en contact avec les Foulanis de l'Adamaoua, établis dans les vallées supérieures de la Sangha, il dut s'occuper des rapports qu'il convenait d'établir entre la France et les musulmans. Deux politiques étaient à suivre : devait-on soutenir les fétichistes contre les conquérants, ou bien, au contraire, fallait-il baser son action sur l'entente avec l'élément foulani ?

Avec sa clairvoyance habituelle, M. de Brazza, comprit que c'eût été folie que de vouloir engager la lutte contre les Foulbés, qui, dans cette région, n'apportent nullement les mœurs sanguinaires, les procédés inhumains des Arabes du Ouadaï, du Darfour, du bassin du haut Nil et du haut Congo. Les intérêts de la civilisation étaient d'allier l'action de la France à celle des Foulanis, dussent les populations fétichistes perdre leur complète indépendance. Aussi, dès son arrivée dans la haute Sangha, — dans les premiers mois de l'année 1892 — M. de Brazza avait-il déjà la conception très nette de l'œuvre qu'il se proposait d'entreprendre. Une assez forte troupe armée l'accompagnait. Il disposait de 120 à 130 miliciens sénégalais, très bien encadrés. Cet appareil militaire avait pour but de montrer la puissance de la France et, en même temps, de réprimer l'attaque dont avait été l'objet, en 1891, la mission de M. Fourneau. Mais le commissaire général au Congo, sans négliger, le cas échéant, l'emploi des armes, préfère, avec raison, les ressources de la diplomatie. Il remonta donc la Sangha et décida la fondation à Bania, en amont des rapides de la Mambéré — la branche orientale de la Sangha —, d'une station importante qui devait être la base d'opérations de la colonie dans le nord, vers l'Adamaoua et le bassin occidental du Tchad. Pendant que l'on procédait

à l'édification des bâtiments, il compléta les renseignements recueillis par M. Fourneau, et il apprit ainsi l'existence d'un grand chef musulman qui résidait à vingt-cinq jours de marche dans le nord et qui s'appelait Abbou ben Aïssa.

Si M. de Brazza prenait ses informations sur les chefs indigènes avec lesquels il allait être en contact, les chefs musulmans, de leur côté, recueillaient des renseignements, et, sachant que les Français, et plus spécialement M. de Brazza, avaient pour principe d'action une politique pacifique, ils furent les premiers à solliciter une entente avec la France.

Des pourparlers eurent lieu entre les agents de M. de Brazza et Abbou ben Aïssa, à la suite desquels des rapports commerciaux excellents furent établis entre Gaza, la ville des Foulbés, sujets du roi Abbou, et Bania, le nouveau poste français. S. de Brazza envoya M. Goujon, un de ses collaborateurs, reconnaître les voies de pénétration du côté des Foulbés, tant vers Gaza où résidait un chef dépendant d'Abbou ben Aïssa, que sur la Mambéré. Puis, après avoir dirigé une reconnaissance, sous les ordres de M. Ponel, vers le coude de l'Oubangi, il se rendit à Gaza pour prendre contact avec les Foulbés. L'accueil qu'il reçut fut excellent; le chef comprit l'intérêt qu'il y avait pour ses sujets à s'entendre avec les Français, et il détermina certains Foulbés et quelques négociants haoussas à se rendre à la station de Bania pour vendre leurs produits : chevaux, bœufs, etc., et pour commencer à entrer en relation avec les négociants européens. Ces envoyés virent le vapeur *Courbet* évoluer dans la Sangha, et ils purent se convaincre que Bania pourrait jouer, un jour, un rôle commercial analogue à celui de Yola. Les relations entre Gaza et Bania s'accrochèrent. Des travailleurs haoussas vinrent se faire embaucher au poste français, et il fut décidé, en principe, que les Foulbés nommeraient à Bania une sorte de consul, ayant pour mission de s'enquérir de la situation matérielle des sujets foulanis et que, de son côté, M. de Brazza enverrait à Gaza un agent qui représenterait la colonie du Congo. Enfin, pour permettre de sanctionner par un acte l'entente des Français et des chefs de l'Adamaoua, M. de Brazza remit à son lettré sénégalais, Ibrahim Nieng, une lettre destinée au sultan Zoubir.

Il y rappelait qu'en Afrique on emploie beaucoup de Haoussas, et que ceux qui se trouvent à bord des vapeurs de la Sangha ont un chemin plus direct pour se rendre chez eux que celui qui passe par le Bas-Congo, l'Atlantique et le Bas-Niger. Bien plus, en se rapatriant directement par la voie de terre, ils peuvent faire du commerce avec le produit de leur travail. Le commissaire général insistait sur cette considération, et con-

cluait à l'établissement d'agents publics dans la région de la Haute-Sangha placée sous l'autorité immédiate de la France.

M. de Brazza revint à Bania au commencement de juillet 1892, laissant à Gaza M. Goujon avec un Algérien, un Sénégalais et une quinzaine d'hommes d'escorte. Il ramenait avec lui plusieurs Foulbés et Haoussas, entre autres Maser Ama, le guide que Abbou ben Aïssa avait donné à Mizon pour le conduire dans le sud de l'Adamaoua.

Les reconnaissances effectuées autour du poste de Bania par MM. Goujon, Ponel, par l'administrateur Gentil, un ancien enseigne de vaisseau, donnèrent de précieuses indications sur l'état du pays tant au point de vue politique qu'au point de vue économique. La station de Bania est très peu au nord du 4° parallèle, et pourtant elle se trouve, en quelque sorte, à la limite de la végétation de la zone équatoriale. Le palmier à huile, que l'on rencontre sur toute la côte occidentale d'Afrique, jusque vers le 7° et le 8° parallèle, disparaît aux environs de Bania, en même temps que le bananier et le manioc.

En revanche, sur les plateaux qu'arrosent les affluents de la Sangha supérieure, vers le 6° de latitude, on trouve les cultures de la zone tempérée, le blé, par exemple, et les indigènes peuvent se servir, comme bêtes de somme, du cheval et de l'âne. Les Foulbés, qui sont de grands pasteurs, vendent aux indigènes quelques-uns de leurs bœufs. Enfin, le pays est très salubre, relativement peu chaud : la moyenne annuelle n'atteint pas 24° à Bania, et elle diminue rapidement vers le nord, de sorte que des colonies, sinon d'Européens, tout au moins de Berbères algériens, pourraient s'y installer d'une manière permanente.

Le rapprochement économique avec les Foulbés devenait ainsi très facile. Les vapeurs d'un tirant d'eau de 1 m. 20, comme le *Courbet*, peuvent arriver à Bania pendant deux mois et demi, du commencement de septembre ou milieu de novembre, et un petit vapeur, transporté au-delà des chutes de Bania, peut remonter encore la Mambéré au moins à un degré au nord de Bania. Les transports des marchandises européennes par la voie du réseau fluvial du Congo sont donc assez commodes, et le commerce européen peut trouver dans la Haute-Sangha de sérieux éléments de trafic.

Toutefois, ce trafic dépend en grande partie des relations avec les Foulbés. C'est pourquoi M. de Brazza chercha à attirer les marchands haoussas et foulanis vers le poste de Bania. Mais il y avait quelques difficultés pour réaliser ce projet. C'est à les vaincre que s'est attaché M. de Brazza dans ces derniers temps.

En premier lieu, il fallait assurer les communications matérielles entre Gaza, le dernier poste foulbé de l'Adamaoua, et la station française de Bania. Les deux points sont distants de 120 kilomètres environ et ne sont réunis que par des pistes indigènes où les chevaux et les bœufs des Foulbés marchent difficilement. Le commissaire général décida, en conséquence, l'ouverture d'une route; la direction des travaux fut confiée à M. Goujon, et au commencement du mois de décembre dernier, elle dépassait la rivière Batouri, large de 35 à 40 mètres et profonde de 2 à 3 mètres, sur laquelle un pont avait été construit pour faciliter le passage des cavaliers et des bêtes de somme. Depuis, cette voie a été fort activement poussée dans la direction de Gaza, où elle aboutit probablement à l'heure actuelle.

Pendant que ces travaux s'effectuaient, M. de Brazza reconnaissait partiellement la Mambéré avec le *Courbet*, que commande l'administrateur Gentil. Ce petit vapeur amené au pied des rapides de Bania, fut hâlé sur terre le long des rapides, et, le 23 octobre, M. de Brazza s'embarquait avec l'homme de confiance d'Abbou ben Aïssa, le « sergui » M'Fa-da. La Mambéré fut remontée jusqu'au 3°7 de latitude nord : sa direction générale se maintient entre le 14° et le 13°30 de longit. E.; son cours est assez sinueux, et le pays qu'elle traverse est très fertile. Vers le 5° parallèle, la Mambéré reçoit à gauche un très fort affluent, la rivière Poundé, qui coule dans la direction nord-sud et qui, dans son cours supérieur, s'appellerait Nana. Est-ce la fameuse rivière qui est marquée en pointillé sur le blanc des cartes? C'est ce que feront connaître d'autres explorations, car cette région est peuplée de tribus appartenant à la famille des N'Drys, que M. Maistre a, dans son exploration, rencontrée au nord du coude de l'Oubangi, et l'on sait que dans la langue n'drye, « nana » signifie simplement rivière.

Au moment du départ de la petite troupe, un mouvement hostile très marqué se produisit chez les indigènes qui habitent la région située entre Bania et Gaza. Ces indigènes sont ennemis des Foulbés, qui les ont repoussés peu à peu du Nord, et ils considèrent l'arrivée des Français dans le pays comme étant de nature à leur faire perdre le bénéfice des échanges qu'ils effectuaient entre les marchands foulbés et les populations de la Basse-Sangha. Cette hostilité s'était déjà manifestée lors du voyage de M. Fourneau; elle s'était calmée un peu à l'arrivée de M. de Brazza avec son escorte de Sénégalais. Mais ces forces durent être dispersées dans les différents postes ou établissements fondés à Bania, chez le chef peuhl Ngouanchobo (vallée de la Mambéré), chez le chef Boutou

(ancien village de Djambah), à Gaza, à Ngaoundéré, etc. Les chefs hostiles à l'influence française se préparèrent alors à la lutte, et des contingents importants furent massés à quelque distance de la route de Bania à Gaza.

Heureusement que le commissaire général avait eu soin de réduire au minimum le nombre des chefs ennemis. On savait, dans le pays, que l'attaque de la mission Fourneau devait être vengée, parce qu'un blanc, M. Thirier, avait été tué. Une certaine effervescence régnait à quelque distance des établissements français. Pour éviter une coalition de toutes les tribus indépendantes de la Haute-Sangha, M. de Brazza distribua des pavillons tricolores à tous les chefs qui avaient bien accueilli la mission Fourneau, en leur disant que ces drapeaux les protégeraient, eux et leurs clients. Les chefs qui étaient restés neutres ou indifférents, craignant d'être compris dans le nombre des chefs coupables, sollicitèrent la protection française et réclamèrent un pavillon. De telle sorte, la région où la lutte pouvait s'engager fut très nettement circonscrite. La répression rendue nécessaire par l'attitude des chefs hostiles fut vigoureusement menée. En quelques jours, tout était terminé. Les ennemis battaient en retraite, et la sécurité de la nouvelle route était assurée.

Le sergui M'Fada, M. Ponel et son escorte de Sénégalais quittèrent M. de Brazza le 30 décembre. Deux jours après, la petite troupe était à Djambala, et, le 5 janvier, elle arrivait à Gaza. Au bout de quelques jours, M. Ponel et M'Fada devaient se remettre en route pour retourner auprès d'Abbou ben Aïssa. Ils emportaient avec eux des pavillons tricolores sur lesquels sont inscrits le nom d'Abbou ben Aïssa et une invocation à Allah, pavillons de protectorat que le sultan de Ngaoundéré doit remettre à ceux de ses agents qui se trouvent dans les postes foubés établis dans la vallée de la Haute-Sangha.

Tels étaient, il y a six mois, les résultats obtenus, en moins d'une année, par M. de Brazza. A l'heure actuelle, l'expansion de la colonie du Congo dans le nord doit être encore beaucoup plus effective, car Abbou ben Aïssa, désireux de régler avec M. de Brazza des questions politiques dont on comprend l'importance, avait manifesté le désir de venir à Bania si M. de Brazza ne voulait pas aller à Ngaoundéré.

Un correspondant du *Journal des Débats*, revenu de la côte d'Afrique depuis quelques mois, écrit à ce sujet : A la fin de 1892, S. de Brazza quittait Bania pour établir son quartier général à Gaza : son escorte se composait d'une cinquantaine de miliciens et de cinq Européens. Ayant précédemment noué des relations d'amitié avec le chef de Ngaoundéré,

celui-ci lui envoya son marabout qui se trouva à Gaza en même temps que lui. M. de Brazza profita du passage de cet important personnage pour envoyer en mission à Ngaoundéré M. Goujon, algérien de naissance et connaissant l'arabe. M. Goujon, assisté du marabout, gagna les bonnes grâces du mulsuman et rapporta à M. de Brazza un traité de protectorat et de commerce pour tout le pays de Ngaoundéré. Ceci se passait en décembre 1892. Le gouverneur envoya aussitôt M. Ponel avec le marabout pour faire sanctionner par le sultan de Yola le traité qu'un de ses sujets venait de signer avec la France. M. Ponel quitta Gaza en janvier pour Yola. Mais le sultan ne se trouvait pas dans cette ville où la mission Maistre passa en février-mars 1893; il était dans l'est de ses États à soumettre quelques peuplades. M. Ponel dut donc se mettre à la recherche du souverain de Yola. M. de Brazza, qui, lui aussi, devait quitter Gaza pour s'installer à Ngaoundéré a dû y parvenir en février-mars. Au moment du départ de M. de Cressac, qui a quitté en janvier Gaza, pour apporter en France le courrier du gouverneur, M. de Brazza comptait s'installer fortement à Ngaoundéré, puis rentrer en Europe, après avoir sûrement établi les droits de la France sur la Haute-Sangha.

D'après un télégramme reçu par M. le sous-secrétaire d'État des Colonies, S. de Brazza annonçait que M. Ponel, qu'il avait envoyé à Yola, est arrivé dans cette ville le 11 avril et a reçu l'hospitalité du Sultan Zoubir. La Compagnie du Niger lui a refusé la cession, contre espèces, des approvisionnements dont il avait besoin pour se ravitailler et des moyens de transport pour gagner la côte par le Bénoué et le Niger. En présence de ce refus d'assistance, M. Ponel a dû revenir sur ses pas et est rentré au Congo par la Sangha. M. S. de Brazza proteste contre l'attitude de la Compagnie en cette circonstance.

BIBLIOGRAPHIE ¹

PRÈS DU TANGANYIKA, par les missionnaires de S. Em. le cardinal Lavigerie. Paris (Procure des missions d'Afrique), 1892, in 8°, 101 p. et carte. Tableau saisissant de l'œuvre des missionnaires établis à l'ouest du Tanganyika, dont la station de Mpala est le centre, et description pittoresque du Maroungou et de ses habitants au milieu desquels ils travaillent. L'ouvrage comprend six chapitres: dont le premier est consacré aux indigènes, distingués par leur assiduité au travail, consistant essentiellement

¹ On peut se procurer à la librairie Georg & Co, à Genève et à Bâle, tous les ouvrages dont il est rendu compte dans l'*Afrique explorée et civilisée*.